

**RECRUTEZ
UN ALTERNANT
INGENIEUR
AGRONOME**



**RENTÉE
2019**

**EN CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION**

afnor
GROUPE

Certifiée ISO 9001 depuis
2008 pour la réalisation
de notre formation
Ingénieurs



**BORDEAUX
SCIENCES
AGRO**

FORMEZ UN FUTUR CADRE DIRIGEANT D'ENTREPRISE

En contrat de professionnalisation

Sur 12 à 16 mois

L'INGÉNIEUR DE BORDEAUX SCIENCES AGRO : UN CADRE RECHERCHÉ PAR LES PROFESSIONNELS DU VIVANT

La formation d'ingénieur agronome se déroule sur 3 années d'études offrant aux étudiants et apprentis un cursus associant **polyvalence et haut niveau d'expertise**. L'ingénieur agronome développe tout au long de son parcours de formation des compétences transverses et se distingue par sa capacité à :

Traiter des situations complexes

Mobiliser une méthodologie rigoureuse

Faire preuve d'initiative et être force de proposition



Des étudiants qui souhaitent se professionnaliser et acquérir de l'expérience professionnelle en entreprise dès leur dernière année d'étude dans le cadre d'une alternance

Leur profil :

- **Elève ingénieur-agronome en formation initiale ayant validé sa deuxième année d'études**

Mais aussi ouvert aux :

- Jeune diplômé de niveau Master 2 souhaitant développer des compétences recherchées par les acteurs de la filière (certificat de spécialité).
- Public adulte ayant occupé ou occupant un poste d'encadrement, justifiant de 3 années d'expérience professionnelle et visant un développement de compétences dans le cadre d'un parcours professionnalisant (certificat de spécialité).



L'INGÉNIEUR DE BORDEAUX SCIENCES AGRO : EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

LE RYTHME DE FORMATION EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



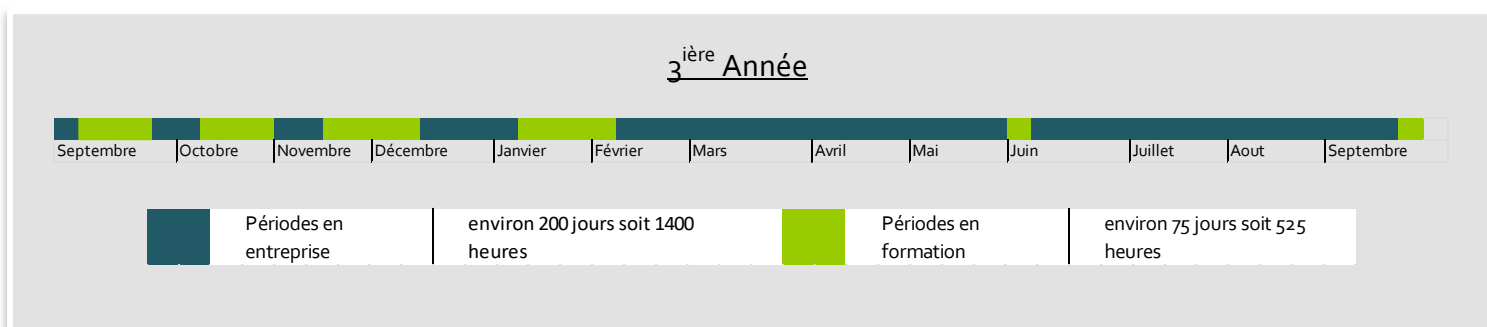
UN CURSUS QUALIFIANT

Le contrat de professionnalisation atteste d'une qualification professionnelle reconnue.

Il a un double objectif :

- acquérir une qualification ;
- favoriser l'insertion professionnelle.

La formation est dispensée sur 12 mois, alternant des périodes en entreprise et à l'école :
(Calendrier type à caractère informatif *)



*Le calendrier d'alternance est propre à chacun des spécialisations.

QUELS AVANTAGES ?

L'alternance c'est avant tout une **rencontre professionnelle entre une entreprise et un étudiant** en fin de formation.

L'alternance permet aux entreprises de **détecter des talents** et de mettre en situation professionnelle le candidat ingénieur sur une période et une mission de longue durée tout en bénéficiant de coûts salariaux faibles.

L'alternance permet à l'étudiant de **concevoir un projet professionnel complet** grâce à une formation diplômante ou qualifiante et une expérience concrète en entreprise. Il accède plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de **former un-e futur-e salarié-e, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.**

C'est recruter une personne adaptée aux besoins de son entreprise.

De plus, des avantages financiers sont proposés à l'employeur qui recrute en alternance.

((+ d'information sur :
www.alternance.emploi.gouv.fr))

UNE COLLABORATION ETROITE ENTRE L'ECOLE ET L'ENTREPRISE

Un recrutement ciblé

Pour être admis en contrat de professionnalisation, les candidats doivent être élèves-ingénieurs à Bordeaux Sciences Agro et être en situation de valider les deux premières années de leur cursus d'ingénieur.

Le recrutement est conditionné par l'acceptation de la candidature de façon conjointe par l'entreprise et par l'équipe pédagogique de Bordeaux Sciences Agro. Avant le début du contrat, l'école fournit un devis, un plan de formation nominatif, puis, une convention de formation à l'entreprise partenaire. L'année de professionnalisation permet à l'employeur d'évaluer l'alternant en situation professionnelle et de sécuriser son futur recrutement.

LE SUIVI DE L'ALTERNANT ET L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE

Tout au long de la formation de l'alternant, la progression pédagogique, l'assiduité du candidat et son évolution dans l'entreprise font l'objet d'un suivi particulier et de rencontres régulières dans le cadre du tutorat entre l'école et l'entreprise.

Les services supports de Bordeaux Sciences Agro vous conseillent et vous accompagnent dans la gestion administrative, les formalités de contractualisation et de suivi du parcours de l'alternant. L'entreprise transmet à son OPCO le contrat de professionnalisation et les pièces attendues (programme pédagogique, devis, calendrier de formation) dans les 5 jours ouvrables qui suivent le début du contrat de travail.

7 SPECIALISATIONS

Lors de la 3^{ème} année d'études, les étudiants ont le choix de finaliser leur parcours de formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation alternant des périodes de formation à l'école et en entreprise dans les spécialisations suivantes :

- Aliments et nutrition santé
- Filières animales durables
- Management QRSE des filières alimentaires
- Management des entreprises agricoles
- AGROTIC
- Agroécologie et gestion des ressources
- Foresterie

DES INCITATIONS FINANCIERES*

Le contrat de professionnalisation relève de la **formation professionnelle continue**.

L'**opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend votre entreprise prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques.

La **rémunération de l'alternant est basée sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'étudiant recruté** (21 à 25 ans révolus : minimum légal 80% du SMIC).

La majorité des OPCO encouragent les entreprises à l'alternance par le versement d'une **prime d'accompagnement du tuteur entreprise**, si ce dernier suit une formation de tuteur (ou si validation de l'expérience de tuteur "Reconnaissance tutorale").

Enfin, les entreprises bénéficient d'une **exonération partielle des cotisations patronales** d'assurance sociale.

(*Sous réserve d'évolution avec la réforme de la formation professionnelle)

Contactes pédagogiques

ALIMENTS ET NUTRITION SANTE

Patrick SAUVANT

05 57 35 07 54

patrick.sauvant@agro-bordeaux.fr

FILIERES ANIMALES DURABLES

Marie-Pierre ELLIES

05 57 35 38 70

marie-pierre.ellies@agro-bordeaux.fr

MANAGEMENT QSE DES FILIERES ALIMENTAIRES

Benoit GROSSIORD

05 57 35 07 35

benoit.grossiord@agro-bordeaux.fr

STRATEGIE, ENTREPRENEURIAT, MANAGEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

Christophe ALEMANY

05 57 35 86 11

christophe.alemamy@agro-bordeaux.fr

Florence GRAZIOLI

05 57 35 86 27

florence.grazioli@agro-bordeaux.fr

AGROTIC

Nathalie TOULON

05 57 35 42 32

nathalie.toulon@agro-bordeaux.fr

François THIBERVILLE

05.57.35.07.19

francois.thiberville@agro-bordeaux.fr

AGRO-ECOLOGIE ET GESTION DES RESSOURCES

Thomas NESME

05 57 35 07 57

thomas.nesme@agro-bordeaux.fr

Lucia GUERIN

05 57 35 07 61

lucia.guerin@agro-bordeaux.fr

FORESTERIE

Stéphane ESPARON

05 57 35 07 68

stephane.esparon@agro-bordeaux.fr

Christine DELISEE

05 57 35 59 96

christine.delisee@agro-bordeaux.fr

Contactes administratifs

POLE ALTERNANCE (alternance@agro-bordeaux.fr)

Ingrid EBZANT

05 57 35 07 23

ingrid.ebzant@agro-bordeaux.fr

SERVICE FORMATION CONTINUE (formco@agro-bordeaux.fr)

Anne-Laure PIASER

05 57 35 07 50

anne-laure.piaser@agro-bordeaux.fr



1 école

D'ingénieurs résolument tournée vers le monde de l'entreprise

2 sites

D'enseignement et d'expérimentation dont un domaine viticole situé à proximité de Bordeaux

1 DigiLab

Laboratoire numérique pour la filière vitivinicole

<https://digilab.agro-bordeaux.fr/>

12 équipes

De recherche et unités de transfert de technologie centrées sur l'innovation